



115294 - Le statut de la lecture des récits qui comportent des parties magiques et imaginaires

question

Je suis un étudiant en Angleterre. Je n'ai aucun problème à pratiquer ma religion, notamment les prières- Allah soit loué. Je Sais que la lecture des romans qui traitent entre autres de la magie et de l'imaginaire n'est pas permise parce qu'elle est une perte de temps. Quoi qu'il en soit, leur lecture exclut elle l'individu du giron de l'Islam, étant donné que magie rime avec mécréance? J'espère recevoir une explication. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

louanges à Allah

La lecture des romans traitant de la magie et de l'imaginaire suscite des appréhensions:

Premièrement, ils diffusent des actes magiques relevant de la mécréance. Ces actes deviennent comme des comportements ordinaires normaux dans les sociétés civilisées. Pire, on les montre comme des acquis nécessaires aussi bien pour l'individu que pour la société. Dans les romans, le magicien est présenté comme un personnage bon qui fait du bien aux gens. Peut être c'est leur aspect le plus dangereux puisque la on transforme le vice en vertu. Ce qui fait disparaître la désapprobation inspirée par la conscience et anéantit la répugnance au caractère odieux de la magie et du magicien et de l'énormité de son péché au regard d' Allah Très Haut . Que dire quand ces romans et nouvelles sont tellement diffusés qu'adolescents, enfants et jeunes se les disputent.

Il y a là un préjudice qui a obligé bon nombre d'éducateurs occidentaux spécialisés à lancer des mises en garde à propos de la diffusion des romans traitant de la magie parus récemment dans leurs sociétés. Bien plus, de nombreuses écoles ont interdit l'accès à leurs bibliothèques à ces romans. Un débat a eu lieu autour de la question au cours de l'une des sessions du Parlement



britannique après la découverte d'un aspect du caractère dangereux de ces romans.

Deuxièmement, ces romans et nouvelles apprennent souvent à leurs lecteurs des astuces magiques et divinatoires, et leur transmet des séquences illustrant des secrets de la magie faciles à pratiquer et à développer par le lecteur, ce qui constitue un grand danger car le lecteur peut être tenté de pratiquer ce qu'il a lu ou l'étudier au lieu de se contenter de lire pour se distraire. On peut même craindre que certains romans puissent influencer le lecteur et l'envoutent et lui portent atteinte en raison de la lecture de certains mots non compris qui figurent dans des passages des romans.

Voilà pourquoi il convient que les musulmans évitent de permettre à leurs enfants de lire ces romans. Les sociétés doivent se méfier de la diffusion de ce genre de culture et s'occuper de ce qui est important et utile en fait de sciences, d'arts et de lettres.

On trouve dans Fatawa nouroun alaad-darb, par Cheikh Ibn Baz, 1/192 ceci: J'espère que votre éminence m'explique l'interdiction d'utiliser et de lire des livres traitant de la magie et de l'astrologie car ils sont disponibles en grand nombre. Certains de mes collègues veulent les acheter et disent que si on ne les utilise pas de manière nocive, leur possession n'est pas interdite. Nous espérons votre éclairage. Puisse Allah vous assister.

Réponse: au nom d' Allah le Clément et Miséricordieux. louanges à Allah. Bénédiction et Salut soient sur le Messager d' Allah, sur Sa famille et sur ses compagnons et sur ceux qui se seront alliés avec eux. Cela dit, ce que l'auteur de la question a dit est vrai. Les musulmans doivent se méfier des livres traitant de la magie et de l'astrologie. Celui qui en trouve doit les détruire car ces livres nuisent au musulman et l'entraîne vers le polythéisme. Or le Prophète (Bénédiction et Salut soient sur lui) a dit: Celui qui apprend une partie de la magie, si minime qu'elle soit, se serait initié à la mécréance. Plus augmente Sa connaissance de la première , plus il maîtrise la seconde. Allah dit dans son important livre à propos des deux anges: **ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient dit d'abord : "Nous ne sommes rien qu'une tentation : ne soit pas mécréant**(Coran,2:102). Ce qui signifie que l'apprentissage de la magie et Sa pratique conduisent à la mécréance. aussi les musulmans doivent ils combattre les livres qui vulgarisent la magie et l'astrologie, et les détruire



où qu'ils puissent les trouver. Voilà leur devoir. Il n'est pas permis ni à un étudiant ni à un autre de les lire ou d'apprendre leur contenu car ils conduisent à la mécréance. Il faut les détruire où qu'on puisse les trouver. Il en est de même de tous les ouvrages d'initiation à la magie et à l'astrologie. Il faut les détruire.

En somme, le seul fait de lire ces romans ne constitue pas une mécréance qui exclut le lecteur de l'Islam, à moins qu'il n'entende apprendre et pratiquer la magie. Cependant, il faut mettre les gens en garde contre les livres portant sur la magie en général et œuvrer pour leur destruction totale selon les moyens disponibles. Il faut encore se méfier de leur lecture et de leur diffusion. Voir la réponse donnée à la question n° [14011](#).

Allah le Sait mieux.